

Impôts

Nouvelle déclaration et affluence

L'obligation déclarative de biens immobiliers à usage d'habitation est la nouveauté de la déclaration d'impôts 2023. Elle provoque un surcroît d'affluence dans les différents sites des Finances publiques. Les syndicats réclament davantage de moyens humains.

Frank Simon
et Benjamin Gardel
redaction.berry@centrefrance.com

Et c'est là « le hic », selon les syndicats des Finances publiques.

Files d'attente

« Avec le tout internet, des contribuables, des personnes âgées, mais pas seulement, se retrouvent en difficulté, soit parce qu'elles ne sont tout simplement pas équipées informatiquement, soit parce qu'elles ne maîtrisent pas l'outil », note Isabelle Lefort, secrétaire de la section locale CGT finances publiques.

Résultat, toujours selon les syndicats, ces dernières semaines, les files et les temps d'attente à l'accueil des différents centres des impôts « s'allongent un peu plus encore que lors des précédentes campagnes » d'impôt sur le revenu. « C'est aussi valable pour Vierzon, Saint-Amand-Montrond et Sancerre, avance la représen-

Ce matin-là, un quart d'heure avant l'ouverture du centre des finances publiques de Bourges, une trentaine de contribuables se pressent devant les portes pour leur déclaration (jusqu'au 22 mai pour le dépôt papier, jusqu'au 25 mai en ligne). D'autres, dans la file d'attente, sont là pour se faire assister pour une autre déclaration. Son nom : Gérer mes biens immobiliers (GMBI).

C'est la nouveauté de l'année 2023. Les propriétaires d'un logement sont désormais soumis à cette obligation déclarative de biens immobiliers à usage d'habitation. Ils ont jusqu'au 30 juin inclus, uniquement en ligne, pour effectuer cette démarche indépendante du dépôt de la déclaration de revenus.



IMPÔTS. Les accueils des centres des Finances publiques du Cher connaissent une affluence avec l'obligation de déclaration GMBI.

tante de la CGT. À Bourges, c'est quasi quotidiennement des files de plus de 60 personnes. »

Des moyens en personnels réclamés

Secrétaire de Solidaires finances publiques dans le Cher, Samuel Bailly dresse le même constat : « La campagne d'impôt sur le revenu est déjà traditionnellement une période compliquée. Avec le GMBI, on constate un flux supplémentaire qui n'est bon ni pour les agents à l'accueil, ni pour les contribuables en droit d'attendre un meilleur service. La situation est inadmissible, avec des files si longues que l'attente se fait debout, et parfois sous la pluie. »

Les syndicats, qui parlent d'une même voix, réclament, « pour régler cette situation catastrophique, davantage de moyens, de personnels, ce qui permettrait d'élargir les heures d'accueil et de proposer un service public digne de ce nom », lance Franck Jansonnne, secrétaire de la branche finances publi-

ques de Force ouvrière.

« L'habitude de gérer un tel afflux »

La directrice départementale des Finances publiques, Isabelle Pheulpin, sait bien que cette période de déclaration des impôts est « toujours un moment chargé en fréquentation ». Elle sait aussi que « beaucoup de particuliers attendent le dernier moment pour remplir leur déclaration » avec cette conséquence « de charger les accueils » de Bourges mais aussi des sites annexes.

« Nous avons l'habitude de gérer un tel afflux et les agents font tout pour réduire l'attente des demandeurs, souligne Isabelle Pheulpin. Ils accompagnent notamment les démarches sur internet pour les personnes perdues. »

Quoi qu'il en soit, la directrice rappelle que « cette nouvelle obligation de gestion des biens immobiliers doit être faite avant fin juin, après la déclaration normale pour laquelle la date limite est le 25 mai. » ■